

COMMUNE DE WEMMEL
Collège des Bourgmestre et Echevins
 jeudi 20 août 2026

Liste des décisions

1. Procès-verbal du Collège des Bourgmestre et Echevins du 06/08/2026.

Le procès-verbal est approuvé.

2. Démolition - rénovation - répartition d'un bâtiment.

Le collège approuve la proposition.

3. Droit de préemption.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins n'exerce pas le droit de préemption.

4. Droit de préemption.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins n'exerce pas le droit de préemption.

5. Demande d'un permis d'environnement pour la construction d'une maison multifamiliale avec garage souterrain, rez-de-chaussée commercial et 5 appartements - Refus.

Le permis est refusé.

6. Demande d'un permis d'environnement pour la construction d'une maison unifamiliale - Refus.

Le permis est refusé.

7. Demande d'un permis d'environnement pour la construction d'une maison unifamiliale - Autorisation conditionnelle.

Le permis est octroyé sous conditions.

8. Demande d'un permis d'environnement pour la construction d'un abri de jardin - Autorisation.

Le permis est octroyé.

9. Arrêté du Bourgmestre du 13/08/2026: déclaration de salubrité.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'arrêté du Bourgmestre: déclaration de salubrité du 13/08/2026.

10. Arrêté du Bourgmestre du 13/08/2026: certificat de conformité.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'Arrêté du Bourgmestre du 13/08/2026: certificat de conformité.

11. Paiement et enlèvement d'un véhicule HERAB836 chez Steps.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve l'enlèvement et le paiement du véhicule immatriculé HERAB836.

12. Modification supplémentaire du règlement de circulation : suppression d'une place de stationnement pour personne à mobilité réduite - J. Bruyndonckxstraat 80.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve la suppression de la place de stationnement pour personne à mobilité réduite.

13. Opposition à la taxe sur les établissements économiques année d'exercice 2025 - extrait de rôle 040250018745.

L'opposition à la taxe sur les établissements économiques - année d'exercice 2025 est déclarée recevable et fondée.

14. Opposition à la taxe sur les établissements économiques année d'exercice 2025 - extrait de rôle 040250058151.

L'opposition à la taxe sur les établissements économiques - année d'exercice 2025 est déclarée recevable et fondée pour un montant de € 150,00.

15. Opposition à la taxe sur les établissements économiques année d'exercice 2025 - extrait de rôle 040250015311.

L'opposition à la taxe sur les établissements économiques - année d'exercice 2025 est déclarée recevable mais non-fondée.

16. Opposition à la taxe sur les établissements économiques année d'exercice 2025 - extrait de rôle 040250056131.

L'opposition à la taxe sur les établissements économiques - année d'exercice 2025 est déclarée recevable mais non-fondée.

17. Opposition à la taxe sur les établissements économiques année d'exercice 2025 - extrait de rôle 040250022583.

L'opposition à la taxe sur les établissements économiques - année d'exercice 2025 est déclarée recevable et fondée pour un montant de € 150,00.

18. Opposition à la taxe sur les établissements économiques année d'exercice 2025 - extrait de rôle 040250054616.

L'opposition à la taxe sur les établissements économiques - année d'exercice 2025 est déclarée recevable et fondée pour un montant de € 150,00.

19. Opposition à la taxe sur les établissements économiques année d'exercice 2025 - extrait de rôle 040250060171.

L'opposition à la taxe sur les établissements économiques - année d'exercice 2025 est déclarée recevable et fondée pour un montant de € 150,00.

20. Opposition à la taxe sur les établissements économiques année d'exercice 2025 - extrait de rôle 040250005308.

L'opposition à la taxe sur les établissements économiques - année d'exercice 2025 est déclarée recevable et fondée pour un montant de € 150,00.

21. Opposition à la taxe sur les secondes résidences - année d'exercice 2025 - extrait de rôle 160150016902.

La réclamation sur la taxe sur les secondes résidences - année d'exercice 2025 est déclarée recevable mais non-fondée.

22. Mandats : approbation.

Les mandats sont approuvés.

23. Fête de quartier - Rue Van Elewijck - 13/09/2026.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins autorise l'organisation de la fête de quartier Van Elewijck le 13/09/2026.

24. Demande d'une dérogation aux normes sonores.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve la demande.

25. Remboursement partiel "Waterlandschap".

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance du remboursement partiel.

26. La proposition de cadrage d'un rapport d'incidences environnementales de plan pour la Balanced Approach de l'aéroport de Bruxelles-National à Zaventem.

Le collège des bourgmestre et échevins émet des remarques dans son avis.

27. Radiation d'office : 2026/078.

Radiation du registre de la population/du service des Etrangers.

28. Radiation d'office : 2026/079.

Radiation du registre de la population/du service des Etrangers.

29. Prolongation de l'utilisation du système de vote électronique actuel.

Le collège des bourgmestre et échevins approuve la prolongation de l'utilisation de notre système de vote électronique actuel de deuxième génération.

30. Service du personnel.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance des décisions du Directeur général.

31. Haviland: procès-verbal de l'Assemblée générale du 17/06/2026.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance du procès-verbal de l'Assemblée générale d'Haviland du 17/06/2026.

32. Prise de connaissance - Décision du bourgmestre - abattage d'un arbre à la demande des pompiers - Ch.de Merchtem 320.

Le collège du bourgmestre et des échevins prend acte de la décision du bourgmestre.

33. Ordonnance de police - Autorisation de signalisation dans la rue A. De Boeck 25 du 7 septembre 2026 jusqu'au 18 septembre 2026 pour Farys.

Le Collège approuve l'autorisation de signalisation pour Farys.

34. Ordonnance de police - Autorisation de signalisation dans l'avenue Reine Astrid 175 du 10 septembre 2026 jusqu'au 16 septembre 2026 pour Fluvius.

Le Collège approuve l'autorisation de signalisation pour Fluvius.

35. Composition de la commission de recours concernant le non-octroi du diplôme de fin d'études primaires FGBS.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve la composition de la commission de recours

36. Marché de Noël : animations périphériques.

Le point est ajourné.

37. Stand ponctuel au marché du dimanche du 23/08/2026.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'arrêté du bourgmestre du 7/8/2026.

38. Demande de licence IBP - n° 10017 - Mercedes-Benz E 300.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins accorde la licence pour l'exploitation d'un service de transport individuel de personnes - n° id 10017.

39. Rapportage traitement des plaintes 2025.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'agenda du prochain Conseil communal.

40. Démission des membres du conseil des seniors.

Le conseil municipal prend acte de la démission de certains membres du conseil des seniors

41. Varia.

Points divers discutés en séance.